

Eure

## Les élèves de Paul-Herpin profitent d'écrans interactifs et de tablettes



Tablettes, ordinateurs portables, robots ou encore écrans interactifs : les élèves de l'école Paul-Herpin bénéficient des derniers outils numériques dans leur classe. Le matériel a été installé en cours d'année et a été inauguré mardi 25 juin en présence du sous-préfet de Bernay, Philippe Laycuras, de l'inspecteur d'académie Laurent Le Mercier, du président de la communauté de communes, Michel Leroux, ainsi que de plusieurs maires de l'intercommunalité.

Un écran dans chaque classe

« Nous avons la volonté de doter l'ensemble des écoles de la communauté de communes de matériel dernier cri. L'investissement a été de 500 000 € pour l'intercommunalité, accompagné d'une Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) », a indiqué Michel Leroux. « L'éducation et la culture sont nos priorités », a ajouté le maire de Pont-Audemer.

« Je suis attentif aux investissements de l'Etat. Depuis trois ans, le numérique peut être financé par la DETR. Le projet d'école numérique rurale se développe, mais cela reste un outil. Il faut avoir des enseignants formés. Cela nécessite de la préparation, une interaction entre les enseignants et les élèves », a expliqué l'inspecteur d'académie.

Les élus ont pu le vérifier dans la classe de CM1-CM2 de Jean-Philippe Demare. Les élèves ont réalisé plusieurs exercices en anglais sur l'écran interactif. « L'utilisation de ces outils permet de gagner du temps. On peut également regarder des vidéos », souligne l'enseignant. « Les instituteurs utilisent les outils numériques un tiers ou la moitié du temps d'enseignement. L'école compte neuf écrans interactifs, un par classe. Étant donné qu'il y aura une classe de moins en septembre, l'écran sera utilisé par le Rased (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté). Nous avons aussi une classe numérique interactive avec six ordinateurs portables », conclut Fabienne Leblond, la directrice de l'école Paul-Herpin.

Benoît Galley



Les élèves de CM1-CM2 de Jean-Philippe Demare ont fait une démonstration devant le sous-préfet, le président de la communauté de communes et l'inspecteur d'Académie.